



Les bandes riveraines toujours une priorité dans la MRC de Nicolet-Yamaska

Nicolet, le 26 avril 2021 – La protection de la qualité de l'eau des cours d'eau est un objectif majeur du Plan de transition écologique adopté par la MRC de Nicolet-Yamaska. C'est pourquoi l'inspection des bandes riveraines se poursuivra cette année encore. La poursuite de ces inspections devrait reprendre d'ici la fin du mois d'avril.

Depuis l'an dernier, la MRC confie au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec ce mandat d'inspection systématique des bandes riveraines de son territoire afin d'y augmenter la qualité de l'eau des cours d'eau. Ce projet échelonné sur trois ans a déjà permis de vérifier 277 km de cours d'eau. Les visites d'inspection ont permis de constater que plus de 65 % des bandes inspectées jusqu'à maintenant sont conformes à la réglementation. Le directeur général de la MRC de Nicolet-Yamaska, Michel Côté, se dit agréablement surpris de ce résultat. « C'est un constat positif, qui démontre l'engagement des producteurs agricoles envers la préservation de l'environnement et nous souhaitons les remercier pour leur grande collaboration. »

La préfète de la MRC, Geneviève Dubois, soutient qu'elle a cœur la qualité de l'eau de son territoire. « On voit les projets de développement, de soutien et d'accompagnement inclut dans la Plan de transition écologique comme étant une solution clé à cet objectif majeur. »

Notons que la MRC de Nicolet-Yamaska a également mis en branle un projet d'affiches qui invite les propriétaires à apposer fièrement un panneau « Fier de ma bande riveraine ». Ce projet a pour objectif d'améliorer la visibilité de ces dernières et de créer un effet d'entraînement favorisant son respect. « On souhaite implanter une quarantaine d'affiches permanentes par année entre 2021 et 2023 sur notre territoire. Les affiches sont disponibles gratuitement, et ce, autant pour les producteurs agricoles que les citoyens riverains. Un représentant de notre équipe ou un intervenant du milieu agricole apportera l'affiche aux futurs intéressés. Le formulaire d'inscription est maintenant disponible sur le site internet de la MRC de Nicolet-Yamaska », explique le directeur général.

De plus, un service d'accompagnement qui a pour objectif de soutenir les producteurs agricoles vers l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales est offert par les agents en agroenvironnement de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Notons aussi que l'UPA coordonne de nombreux projets avec les producteurs du bassin versant du lac Saint-Pierre.

« Je suis fière que notre gouvernement contribue financièrement à ce projet. Grâce à une somme de 50 000 \$ provenant de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale, davantage de bandes riveraines pourront être inspectées cette année, assurant une meilleure qualité de nos cours d'eau. Ainsi, tant l'environnement que les citoyennes et les citoyens en bénéficieront », s'est réjouie la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest.



Montage photo : MRC de Nicolet-Yamaska

-30-

SOURCE :

Frédérique Gervais
Agente de promotion du territoire
873 255-3958
f.gervais@mrcny.qc.ca